

## 2007-10-03 MODIFICATION À L'ÉQUIPEMENT DE GARDIEN DE BUT

*3 octobre 2007*

Au même titre que les nouveaux standards d'application des règles de jeu que Hockey Canada a appliqués suite à la décision de la Ligue nationale de hockey, la dimension des jambières de gardien de but sera la même pour les joueurs et joueuses du hockey amateur canadien à compter de la saison 2008-2009.

Il faut cependant noter, que l'échéancier de cette mise en application peut varier selon la réglementation adoptée par une ligue. À cet égard, nous vous invitons à prendre connaissance de l'application de cette règle pour les ligues suivantes :

Ligues ou organisations	Saison
Ligue de hockey junior majeur du Québec	2006-2007
Ligue de hockey junior AAA du Québec	2008-2009
Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec	2008-2009
Réseau Midget Espoir	2008-2009
Ligue de hockey mineur	2008-2009

Les manufacturiers d'équipements de hockey ont confirmé que toutes les pièces d'équipements ayant une nouvelle dimension sont présentement en production (2006-2007) et dès la saison 2007-2008 une transition avec l'inventaire actuel sera effectuée.

Hockey Québec invite les amateurs à prendre en considération les éléments suivants, dans l'éventualité d'un achat d'équipement qui ne respectera pas les dimensions établies par Hockey Canada en 2008-2009 : le nombre de saison pour lesquelles les jambières seront utilisées et quelles sont la division et la classe pour lesquelles le joueur et joueuse évoluera, afin de déterminer l'année de la mise en application de la règle de jeu.

D'autre part, Hockey Québec tient à informer ses membres de cette modification et également spécifier que cette nouvelle réglementation sera gérée avec souplesse et tolérance auprès des membres possédant actuellement des équipements avec les anciennes normes.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter, [en cliquant ici](#), le règlement #23 inséré dans le livre de règlements de jeux de Hockey Canada. Notez que la version française sera disponible sous peu.